

ON S'ABONNE:

À LYON, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^{me}.

À PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgoïn, office-correspondance, place de la Bourse, 6, et chez M. Degouve-Denunques, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et tout ce qui concerne le Journal doivent être envoyés francs de port.

Le CENSEUR donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour Lyon et le département du Rhône,
16 francs pour 3 mois,
32 francs pour 6 mois,
64 francs pour l'année.

Hors du département, 1 franc de plus par trimestre.

Prix des ANNONCES: 25 c. la ligne.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues.



Souscription pour les Inondés.

AVIS.

Nos bureaux sont ouverts de neuf heures du matin à quatre heures du soir pour recevoir les souscriptions en faveur des inondés.

Lyon, 16 décembre 1840.

Paris, 14 décembre.

La flottille impériale est maintenant bien près de Paris; demain, irrévocablement, le cercueil de Napoléon sera déposé sous le dôme de l'hôtel des Invalides. On se donne aujourd'hui, partout où devra passer le cortège, un mal extrême pour accélérer les préparatifs qui sont encore fort loin d'être terminés. Nous venons de visiter toute la ligne que doit parcourir le convoi, depuis le pont de Neuilly jusque dans l'église des Invalides, et nulle part nous n'avons trouvé les travaux achevés.

Il est facile cependant de se faire dès à présent une idée de ce que sera la partie matérielle de cette solennité. A Neuilly, à l'endroit où débarquera le cercueil, est un temple égyptien d'une grande simplicité, sous lequel on déposera le corps de Napoléon, en attendant que le cortège puisse se mettre en marche. Le fronton de ce temple est couronné d'une aigle gigantesque qui se penche en dehors et, le regard fixé sur le débarcadère, guette l'arrivée du cercueil; ses ailes sont à moitié déployées, et l'on dirait qu'elle va prendre son vol.

A partir du pont de Neuilly et jusqu'à l'arc de triomphe de l'Étoile, on n'a fait aucuns travaux; la route seulement sera sablée. Mais de chaque côté s'élèvent, par les soins de quelques spéculateurs, des gradins ornés de drapeaux surmontés de l'aigle impériale, destinés à recevoir une grande quantité de curieux. Ces gradins se prolongent jusqu'à la place de la Révolution.

Les décors de l'Arc-de-Triomphe sont peut-être les moins avancés. En revanche, tout est disposé et presque prêt dans l'avenue de Neuilly, sur la place de la Révolution, sur le pont et dans l'esplanade des Invalides.

Les statues, les colonnes, les trophées, les trépieds où brûleront des flammes de couleur, les aigles impériales, toutes les décorations, en un mot, ne supportent point l'analyse; mais l'effet d'ensemble que tout cela produira sera vraiment magnifique. Rien ne sera plus beau à voir que le spectacle que présentera le cortège lorsqu'il défilera le long de l'avenue des Champs-Élysées. Qu'on se figure l'appareil militaire qui remplira l'avenue; le char funèbre, ce char traîné par seize chevaux noirs, ornés de panaches blanches et convertis de caparaçons de drap d'or, débouchant de l'Arc-de-Triomphe sur lequel apparaîtra l'apothéose de Napoléon; l'avenue garnie dans toute sa longueur de statues, de trophées tricolores, d'aigles impériales dorées, de trépieds jetant des flammes bleues, et les contre-allées envahies par des centaines de milliers d'hommes, on aura sans contredit un des plus beaux coups d'œil qui se puissent imaginer.

Le défilé dans l'esplanade des Invalides sera également quelque chose d'admirable, surtout si le temps se main-

UNE IDÉE FIXE.

(Suite et fin.)

IV.

Qu'est-ce que la fatalité? Rien de plus qu'un accident qui se combine avec notre nature. Le hasard ne dispose pas seul de nous; il n'est qu'un ressort de ce jeu si compliqué de la vie d'un homme, et notre caractère, notre volonté gardent leur part même dans ce que notre destinée subit de plus impérieux et de plus fortuit.

Un soir, avant qu'il fût orphelin, Richard était en proie à une émotion profonde. Il n'en avait pas la conscience, et on ne l'eût pas devinée. Accroupi devant l'âtre, attendant avec patience que sa mère trouvât l'ombre assez noire pour allumer un bout de chandelle, Richard, à la clarté d'un feu de sarments, lisait ou plutôt déchiffrait un volume, dont le reflet blanchissait à peine les marges.

Quelques heures auparavant, le jeune clerc avait aidé le notaire, son patron, à dresser l'inventaire d'un vieux juge de paix qui n'avait pas réussi à concilier une ancienne querelle entre sa santé et son médecin. Le bonhomme laissa une bibliothèque dont les livres écrivains de la jurisprudence occupaient largement toutes les tablettes. Richard en faisait avec ennui le dénombrement, quand tout-à-coup, au fond de l'armoire, il trouva, jeté là par je ne sais quel événement, un livre dont le titre lui fit commettre une prévarication.

C'était un volume dépareillé, la moitié du récit d'un voyage fameux. Richard, dont l'esprit était toujours en route et qui, perché sur l'escabelle de son étude, parcourait le monde en idée, durant que sa plume trottait même sur le papier; Richard, à la vue du titre, fut pris soudain d'un si violent désir de s'approprier le volume, qu'un gros Cujas s'échappa de ses mains.

— Monsieur, dit-il au notaire en lui montrant le tome dépareillé, voici un livre que je voudrais bien garder pour moi, s'il vous plaît.

— Quelque mauvais roman, dit le patron, quelques fadaïses de poète?

— Monsieur, c'est le second volume des *Voyages de Mungo-Parks en Afrique*.

— Et le premier?

tient magnifique comme il l'est aujourd'hui. Trente mille personnes auront place sur les gradins qu'on y a construits. Le bruit du canon, le son de toutes les cloches de la capitale, mêlés aux cris d'enthousiasme qui seront proférés par un million d'hommes; toute la garde nationale sous les armes, la garnison rassemblée, les corps constitués réunis, le clergé avec son luxe d'ornements, et le peuple qui se pressera sur le passage du char tout étincelant d'or, de pourpre et de pierreries... quelle fête! quel hommage rendu à la mémoire de celui qui éleva si haut la France!

La cour de l'hôtel des Invalides est décorée avec infiniment de goût: des gradins pour six mille personnes l'encadrent; sur ces gradins sont des tentures de drap noir bordées d'argent, puis des trophées et des grisailles qui se marient parfaitement avec l'architecture du monument des Invalides.

L'intérieur de l'église nous a moins plu. Il y a trop d'ornements; ce ne sont que draperies noires brodées et frangées d'argent, que drapeaux tricolores et ornements dorés. Les drapeaux enlevés à l'ennemi sont tous alignés des deux côtés de la nef; on éprouve une secrète joie à les contempler, et c'est certainement ce qui pare le mieux la dernière demeure du grand soldat. Le dôme est écrasé, étranglé par les immenses litres violettes qui le cachent dans sa partie inférieure. Ces litres, aux armes impériales, sont semées d'abeilles d'or et de chiffres. Des guirlandes de laurier serpentent tout autour du dôme et de l'église.

Le catafalque est tout ce que l'on peut concevoir de magnifique: du faite à la base, il est tout or; l'architecture en est grandiose, les détails en sont délicats, mais il nous a paru un peu trop volumineux.

Somme toute, l'église est trop surchargée d'ornements, elle manque de ce caractère imposant qui conviendrait dans la circonstance; une noble simplicité eût été préférable à cette profusion d'or, de velours, de broderies, de couleurs et de pierreries qu'on y remarque. On a fait beaucoup pour l'œil, mais rien pour le cœur.

Toute la journée, une foule innombrable envahit l'avenue des Champs-Élysées et l'esplanade des Invalides.

A voir l'ordre et la tranquillité qui règnent dans Paris, on dirait que cette grande population, que la France entière est heureuse, qu'on n'a que des actions de grâces à rendre au gouvernement, que des bénédictions à offrir aux hommes du système; on dirait enfin, à voir l'harmonie qui semble présider à toutes choses, que le pays ne désire rien tant que de vivre toujours sous le régime si doux et si flatteur du 7 août. Plus de cent mille étrangers, accourus pour assister à la solennité des funérailles de Napoléon, sont venus augmenter ces flots de monde qui toujours s'écoulent par les rues de Paris, et pas le plus petit désordre, pas le moindre rassemblement, ne peuvent fournir à la police le prétexte d'exercer une surveillance plus rigoureuse que d'habitude.

Mais le ministère, à ce qu'il paraît, ne se fie pas à ce calme des masses. En prenant pour motif son désir d'honorer dignement les restes d'un grand capitaine, il a entassé dans la capitale régiments sur régiments. Ces troupes bivouaquent dans les cours des casernes et reçoivent la même consigne que les troupes ordinaires de la garnison. Comme

— Hélas! Monsieur, reprit Richard en fouillant de nouveau les tablettes, le premier manque.

— Eh bien! ramassez ce Cujas, et gardez le second...

Le notaire ne se doutait point qu'en dépouillant les héritiers du juge de paix d'un volume dépareillé des *Voyages de l'Anglais Mungo-Parks*, il envoyait son clerc, jeune paysan du Poitou, en Afrique!...

V.

Non, le notaire ne se doutait pas qu'il envoyait son clerc en Afrique, c'est-à-dire on ne sait où...

L'Europe, l'Asie, l'Amérique, l'Océanie n'ont pas de mystère. L'homme est allé aux antipodes saisir l'autre bout d'une ligne qui traverse le globe par son centre. Les vieux et les nouveaux continents, ces archipels que des glaces éternelles soudent à l'un et l'autre pôle, les océans, des fleuves pareils à des mers, des chaînes de montagnes dont le sommet touche aux limites de notre atmosphère, des solitudes, des forêts sans fin défendues par des tribus d'hommes sauvages et de bêtes féroces, recéant la famine, le désespoir, les pertes... rien de tout cela n'a arrêté le pas de la curiosité humaine... partout elle a pénétré; et ces monts, elle les a traversés comme les torrents qui les minent; ces forêts, elle s'y est glissée comme le serpent qui passe entre leurs souches...

L'Afrique seule, l'autre bord de ce vase étroit de la Méditerranée où l'homme blanc désaltéra sa première soif de connaître; l'Afrique, berceau de la civilisation, reliée à l'Europe par toutes les grandes pensées, par Alexandre et Rome, les Croisades et Charles-Quint, par Milton, Leibnitz, Volney, par la République française; l'Afrique, placée si près de nous que l'ombre des Colonnes d'Hercule s'y projette, reste encore un grand secret dont on entrevoit la profondeur à peine. Là viennent se briser l'équateur, les méridiens que partout ailleurs l'homme peut suivre. Illuminée par les feux du ciel, par les mirages de son sol, l'Afrique demeure pour nous obscure comme la couleur des races qui la peuplent, inconnue et voilée comme la grande déesse Isis, dont elle adore jadis et dont elle rappelle encore les mystères.

Comment s'étonner si cette secrète et immense lacune a inspiré la passion de la remplir à des hommes audacieux, à des esprits doués de la plus rare des poésies, celle de la science qui découvre? Les

dans une place forte ennemie, les soldats ont des cartouches et ont ordre de se tenir prêts à agir au premier signal. Les patrouilles de nuit sont doublées, les divers postes sont mieux gardés que de coutume, et des piquets nombreux stationnent constamment dans les principaux quartiers.

Pourquoi cet attirail militaire? Paris a-t-il fait mine de s'insurger? Nous l'avons dit, la tranquillité la plus parfaite règne partout. Que signifie alors ce déploiement extraordinaire de forces? Dans quel but tant de précautions et tant de mouvement? Ah! c'est que demain le cercueil de Napoléon fera son entrée dans Paris. Un million d'hommes se pressera sur son passage, et l'on a peur.

Plus le moment de l'arrivée à Paris des restes mortels de Napoléon approche, et plus aussi, assure-t-on, augmentent les tranges des hommes de l'étranger. Le *Journal des Débats*, qui affichait naguère une si audacieuse assurance, est maintenant abattu et soucieux. Il ne menace plus comme il y a un mois, quinze et même huit jours; il conjure la population de ne point se livrer, en présence du grand cercueil, à des manifestations bruyantes, de ne point proférer des cris séditieux; il la prie de rester calme et d'honorer par un morne recueillement la mémoire du héros dont nous allons saluer les dépouilles.

Qu'ont-ils donc fait de leur fierté ces hommes qui, lorsqu'ils se sont emparés du pouvoir, devaient mettre si promptement à la raison leurs adversaires politiques? Qu'est devenue cette résolution qu'ils avaient prise d'étouffer par la réaction et la violence l'élan national? Aujourd'hui nous sommes à la veille d'une solennité qui va rassembler un million de citoyens qui veulent glorifier la mémoire de celui qui sut placer la France à la tête des nations, et ces hommes, maîtres du pouvoir, ont peur, malgré les cent mille baïonnettes qui les protègent!

Ils ont peur, et ils n'ignorent pas cependant que le peuple de Paris n'a nullement l'intention de s'abandonner à quelque désordre; ils savent parfaitement que les patriotes respectent l'ordre plus que qui que ce soit au monde, et qu'ils s'affligeraient les premiers de toute scène, du moindre acte qui serait capable de causer du tumulte.

Des acclamations se feront entendre dans la garde nationale et dans la population entière, voilà tout; mais ces protestations suffisent, à ce qu'il paraît, pour déconcerter les fougueux champions de la paix à tout prix. C'est que ces cris auront de l'écho par toute la France; c'est qu'ils frapperont les oreilles des ambassadeurs des alliés, et qu'ils déromperont les puissances qui ont pu concevoir la folle idée que nous n'avons pas hérité de l'énergie de nos pères et de leur amour pour la liberté.

Où, la protestation pacifique qui aura lieu pendant que le char funèbre de Napoléon traversera la foule profondément émue, cette protestation ne sera pas sans influencer les déterminations des rois coalisés. Les rois, sans doute, armeront avec plus d'ardeur encore; ils trancheront davantage la situation, et peut-être forceront-ils le système à comprendre enfin que maintenant il n'est pas possible de rêver la paix même avec la honte, et que son intérêt lui commande de se tenir sur la défensive, car le jour de la conflagration européenne que nous prévoyons depuis long-temps n'est pas loin.

colonisations des temps modernes ont passé à côté, vogué à l'entour de l'Afrique. Elles ont, chose étrange, évité le continent voisin pour aller quêter au loin, sur la foi des hypothèses sublimes de Gama et de Colomb!... Il fallait, avant tout, que le monde ancien fût complété par des mondes nouveaux, et le flot des aventuriers se partageait devant l'Afrique, comme les troupeaux se dispersent au loin devant l'ancre du dragon... Mais, tandis que le mouvement général se répandait ainsi vers les extrémités du globe, quelques hommes restaient en arrière, l'œil fixé sur le continent africain. L'image de ce sphinx immense excitait à la fois leur imagination et leur audace. Ils voulaient ramener la lumière sur la statue de Memnon, pour qu'elle rendit encore des sons à leur oreille.

Notre temps a vu se grossir des noms de Caillé, de Lain, des frères Lander, la liste de ces hommes intrépides qui ont taché d'initier l'Europe aux mystères du monde africain... Plusieurs ont laissé leurs ossements en pâture à l'ogre inconnu du désert... Il était écrit que notre jeune Richard ambitionnerait le périlleux honneur de grossir cette liste, où la France compte le nom de Vaillant et des membres de l'Institut d'Égypte, où elle inscrivait celui de Jannet dès le commencement du XVII^e siècle, où elle peut écrire en marge ses victoires d'Algérie.

VI.

Richard donc, avant qu'il eût perdu son père et sa mère, Richard, accroupi à leurs pieds devant l'âtre, lisait son volume de *Mungo-Parks*, et cette lecture se traduisait comme fatalement dans sa tête par ces trois mots: « J'irai en Afrique. »

De même que cette idée pénétrait à travers les instincts confus de son esprit, de même sa volonté plongeait d'avance à travers ce monde inconnu. Je ne sais quelle clarté illuminait peu à peu aux yeux du jeune homme les pages de son livre, celle du livre même où était écrit son destin, tandis que la lueur incertaine du foyer laissait passer autour de lui mille vagues images.

Or, ce n'était point par épargne que la mère Gallard n'avait pas encore éclairé la chambre. Depuis que la retraite de Russie lui avait enlevé son fils Simon, la vieille femme aimait à rester ainsi le soir, sans autre lumière que le reflet de son foyer, penchée devant lui, et comme sentant flotter autour d'elle un mélange d'ombre et de leur.

La douleur d'une mère, le temps, si l'on peut s'exprimer ainsi, la

Le Journal des Débats n'est que l'écho de tout ce qui croupit et veut à tout jamais croupir dans la boue, plutôt que de tenter le plus léger effort pour se replacer à la tête de tout ce qui est grand et beau; il est l'écho de cette faction contre-révolutionnaire qui appelle l'étranger à son aide pour écraser la liberté du pays. Pourquoi ont-ils peur? ils ont peur, parce qu'ils savent que la nation ne veut pas du déshonneur, ni qu'il soit porté atteinte à son indépendance. Or, le déshonneur, ils le lui ont attiré; l'indépendance du pays, ils l'ont gravement compromise. La France en est indignée; le sang lui bout dans les veines depuis qu'il lui faut dévorer en silence l'outrage et l'amertume dont on l'a abreuvée; elle demeure calme pourtant, mais aussi elle garde au fond du cœur une haine, sur son front la fierté, et elle attend l'occasion de se venger des affronts humiliants qu'on lui a fait subir. Elle est décidée à ne pas laisser passer un seul jour sans jeter à la face du ministère de ces protestations qui disent:

« Nous n'acceptons pas le passé que vous avez accompli en notre nom: ce passé est odieux, nous le laverons; mais n'allez pas plus loin dans les détours de votre politique, car c'est déjà beaucoup trop, infiniment trop comme cela! »

Eh! comment serait-il possible que le peuple de Paris restât muet en présence du cercueil de celui qui fit trembler le monde, alors qu'il était conjuré contre la France? comment se pourrait-il que la génération de 1830 ne protestât pas énergiquement, sur le camp même du soldat qui châtia du revers de son épée les rois coalisés, contre la conduite de ceux qui nous ordonnent de courber le dos sous le joug avilissant de l'étranger?

A quoi peuvent servir vos conseils? Ne voyez-vous pas que vos prières sont emportées par le vent? Il vous sied bien de venir prêcher l'ordre et le recuilement, à vous qui n'avez cessé de provoquer le désordre par votre indigne conduite! Rassurez-vous toutefois: les manifestations patriotiques se borneront à ces cris; tout sera pacifique, si vous ne jetez pas, comme il vous arrive souvent en pareilles circonstances, vos escadrons à travers les masses de peuple. Dans ce cas encore, les Parisiens ouvriront leurs rangs à la cavalerie et ne répondront pas à vos coups de sabre.

Le départ pour Londres de M. le baron Mounier, qui était chargé de remplir une mission secrète auprès du cabinet de Saint-James, a long-temps intrigué en France; on s'est livré à ce sujet à mille conjectures, sans jamais pouvoir pénétrer le mystère qui enveloppait la pensée du gouvernement. Une confidence des journaux anglais est venue provoquer de la part de notre ministère une explication dont s'emparera la polémique et qui amènera à faire connaître la vérité.

Les journaux ont publié sans commentaires que la mission de M. Mounier en Angleterre a échoué. Le *Moniteur parisien*, qui, bien qu'il ne soit plus avoué ouvertement, reçoit toujours les communications du ministère, répond par la naïveté que voici:

L'honorable pair n'avait pas un but défini à atteindre, une mission particulière à remplir. M. Mounier était envoyé à Londres uniquement pour sonder le terrain, pour prendre et transmettre ensuite au gouvernement une connaissance exacte des dispositions qui régnaient en ce moment parmi les hommes influents de l'autre côté du détroit. M. Mounier est particulièrement lié avec quelques-uns d'entre eux, surtout avec le duc de Wellington.

On comprend que cette démarche toute d'observation n'était de nature ni à échouer, ni à réussir, en tant du moins qu'on voudrait parler d'un résultat immédiat. Si M. le baron Mounier rapporte de Londres au gouvernement des notions précises et complètes sur l'état des esprits, sur la situation politique, l'objet de sa mission sera rempli, et le terme dont on s'est servi (a échoué) manquera de justesse. Le succès ou l'échec en tout ceci dépendra uniquement du parti que le gouvernement tirera, pour l'action ultérieure de sa diplomatie, des communications qui lui auront été faites.

Les journaux anglais n'ont pas parlé d'une mission qui a échoué, sans connaissance de cause, nous en sommes certains. M. Mounier avait donc, d'après les aveux naïfs du *Moniteur parisien*, deux missions à remplir: l'une auprès de lord Palmerston, du duc de Wellington et autres, qui a échoué; l'autre cachée pour tous, qui vraiment était flatteuse pour l'honorable pair. Mais qu'allait-il faire, M. Mounier, auprès de son intime ami le duc de Wellington? Espérons

fonde et la rend solide.

— Hélas, mon Dieu! dit-elle pariant à son mari, quand tu es dans cette chambre chaude et devant ce bon feu de sarments, ne penses-tu pas, Gallard, à notre pauvre Simon? Comme il a dû souffrir du froid avant d'en mourir! et comme c'est triste pour une mère d'avoir pris tant de peine à élever un garçon, afin qu'il aille périr de froid et de faim dans un fossé, comme un mendiant!... Je veux que tu donnes quelques fagots à la vieille Manon, la pauvre, entends-tu?

— J'y ai songé, notre femme, répondit le père Gallard, et les fagots seraient faits si j'avais du cœur à l'ouvrage... Il est bien dur pour un vieil homme d'avoir travaillé toute sa vie afin que ses enfants aient un bout de bonne terre après sa mort, et d'en voir un de mort avant lui... Simon aurait cultivé notre champ... Si ce n'avait été pour ne point faire tort à Richard, je l'aurais vendu, notre champ, pour acheter un homme à l'autre... Il n'est plus temps...

La mère tourna les yeux sur Richard, assis à ses pieds. Il avait cessé de lire; il regardait fixement les charbons qui se consumaient et poussait un long soupir.

La mère posa une main sur la tête de son fils qu'elle ramena vers elle:

— A quoi penses-tu, mon enfant?

Faite par quelque autre, cette question eût comme déterminé l'explosion des idées qui couvaient dans le cerveau du jeune homme; il eût répondu que... Mais il leva les yeux, vit ceux de sa mère et ses cheveux gris, vit deux larmes qui coulaient sur les joues du père Gallard...

— Je pense à vous, mère, et à Simon, dit-il, laissant tomber à la fois son livre de ses mains et son front sur les genoux de la vieille femme qui le berçait...

Quelques mois après, en 1816 (et non en 1820 comme on l'a indiqué plus haut), Richard, alors âgé de vingt ans, était orphelin... Il loua sa maisonnette et son champ, salua son notaire, vint à Paris, et suivant toujours son idée de voyage en Afrique, il resta dix-sept ans dans une mansarde du faubourg Saint-Marceau.

G. CAVIGNAC.

que la polémique, à défaut de la franchise du ministère, trouvera moyen de nous l'apprendre.

Le *Moniteur* du 12 décembre 1840 contient, dans sa partie officielle, un rapport au roi sur les citoyens qui se sont distingués pendant l'inondation dans les départements atteints par le fléau.

La requête officielle du ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, est suivie d'une ordonnance qui nomme:

Officiers de la Légion-d'Honneur:

MM. Delmas, préfet du département de Saône-et-Loire; de Gabriac, conseiller de préfecture, secrétaire-général de Vaucluse; Geoffroy, maire d'Avignon; Clerc, maire de Roquemareure (Gard); le marquis d'Aramon, maire d'Aramon (Gard).

Chevaliers du même ordre:

MM. Forest, pontonnier à Trévoux (Ain); le vicomte de La Ferrière, maire de Fareins (Ain); Deville, maire de Tournon (Ardèche); Matis, sous-préfet de l'arrondissement d'Uzès (Gard); Bouquet, maire de Lons-le-Saunier (Jura); Arnaud, adjoint au maire de Lyon; Millet, maire de Vaise (Rhône); Dumas, maire de Belleville (Rhône); Mottet, capitaine de la compagnie de pompiers de la ville de Mâcon (Saône-et-Loire); Chaillot, adjoint au maire d'Avignon (Vaucluse); Granier (Claude), syndic des portefaix d'Avignon.

Le rapport du ministre de l'intérieur signale encore les noms d'un nombre assez considérable de citoyens des divers départements comme ayant droit à des médailles d'honneur d'or et d'argent. Notre ville a été complètement mise en oubli.

Nous ne voulons pas entrer dans l'examen des titres qui ont pu valoir cette distinction aux nouveaux chevaliers et officiers de la Légion-d'Honneur de la ville de Lyon. Il y aurait sur ce point beaucoup de blâme et peu d'éloges à faire à messieurs du gouvernement.

La ville entière a dû s'étonner, par exemple, lorsqu'elle a appris par le pompeux rapport de M. Duchâtel qu'elle avait été sauvée du double fléau de la famine et de l'inondation par M. Arnaud, adjoint à la mairie de Lyon; elle s'en était jusqu'ici très-peu doutée, et nous devons dire, pour notre compte, que nous sommes fort aises d'en être maintenant instruits.

Nous avons cherché vainement, parmi les noms qui figurent dans cette libérale promotion, les noms de quelques-uns de nos braves mariniers et crocheteurs; nous n'en avons pas trouvé un seul, et cependant toute la ville sait que de ceux-là le courage et le dévouement n'ont point été aux jours du péril une fiction administrative! Il est vrai que parmi le peuple le désintéressement, le courage et le dévouement sont choses vulgaires. Si c'est pour cela qu'on n'a point jugé quelques-uns de ces braves dignes de la distinction accordée à MM. les préfets et les maires, à la bonne heure! nous ne nous en plaignons pas et le peuple non plus.

COUR D'ASSISES DU RHONE.

PRÉSIDENCE DE M. JANSON, CONSEILLER.

Audience du 14 décembre.

VOL DE SOIE.

A l'appel de MM. les jurés, MM. Ollat, Bouillon et Allegret font présenter des motifs valables d'excuses que la cour admet.

MM. Garon, Guinet et Malachard, qui n'ont pas répondu à l'appel de leurs noms, sont condamnés à l'amende.

On introduit les deux accusés, et M. le greffier lit l'acte d'accusation.

MM. Michel frères, teinturiers à la Quarantaine, s'étaient aperçus que des quantités assez considérables de soie leur étaient dérobées; ils redoublèrent de vigilance, et bientôt leurs soupçons se portèrent sur les nommés Gauthier et Grimaud, ouvriers teinturiers travaillant chez eux. Soumis à une surveillance sévère, ils furent bientôt pris en flagrant délit par le sieur Gonnet, contre-maître de l'atelier. On les fouilla et on les trouva nantis d'une certaine quantité de soie qu'ils avaient cachée sous leurs blouses; on les renvoya de l'atelier, et quelque temps après ils furent mis en état d'arrestation.

Les accusés Grimaud et Gauthier avouent les soustractions qui leur sont imputées et témoignent le plus vif repentir.

M. Loyson, avocat-général, soutient l'accusation et s'efforce de préjudicier MM. les jurés contre les dangers qu'entraîne la trop facile admission des circonstances atténuantes.

M^{rs} Jules Côté et Pine-Desgranges sollicitent l'indulgence du jury en faveur des deux malheureux ouvriers dont la vie a été pure jusqu'à ce jour. La spontanéité de leurs aveux, le peu d'importance de la soustraction, leur repentir, tout les rend dignes de quelque intérêt. Le jury prononce un verdict de culpabilité et admet en faveur des accusés des circonstances atténuantes.

La cour condamne les nommés Gauthier et Grimaud à trois ans d'emprisonnement.

Chronique Lyonnaise.

Nous recevons la lettre suivante avec la somme de 250 f. qui y est mentionnée:

« Monsieur,

» Nous avons l'honneur de vous adresser le produit net du bal des sociétés du Soleil, des Machabées, de Saint-Just et de Pierre-Scise qui monte à 250 f.

» Nous saisissons cette occasion pour remercier M. Chériblanche jeune et MM. les artistes qui ont bien voulu lui prêter le concours de leur talent, d'avoir bien voulu contribuer généreusement à cette fête donnée dans le but d'augmenter la somme des secours au profit des victimes de l'inondation.

» Agrérez, etc. MARTINET, TACHON, GAY, CHAVANNE. »

Nota. Nous ferons figurer cette somme dans notre prochain état de souscriptions.

— La Société des Vieux-Amis de la Croix-Rousse et la première Société des Souffleurs de Lyon, réunies, donneront samedi prochain 19 décembre, au Grand-Orient, un bal au profit des inondés.

Les billets sont déposés chez MM. Sanaoze, limonadier, quai Bon-Rencontre, 64; Donzel, cafetier, cours Morand, à la Roue-d'Or; Duchamp fils, limonadier, place Morand, aux Brotteaux; Roche, limonadier, place des Célestins; Vivien, limonadier, place des Célestins; Bonnardet, limonadier, rue

Lafont; Dussardier, limonadier, place St-Pierre, café du Caducée; Blanc, limonadier, café de l'Univers, place Confort; Laplace, cafetier, place Saint-Georges; Deyrieux, cabaretier, aux Petits-Brotteaux; au bureau du *Censeur*.

— Depuis hier le froid commence à se manifester avec une grande intensité. Ce matin le thermomètre marquait dix degrés. La Saône charrie et commence à être prise dans la partie supérieure de la ville, en amont du pont de la Feuillée.

— Dans sa séance du 6 décembre courant, le conseil municipal d'Auriol (Bouches-du-Rhône) a voté une somme de 300 fr. au profit des victimes de l'inondation.

— Dans sa séance du 9 de ce mois, le conseil municipal de Besançon (Doubs), sur la proposition d'un de ses membres, a voté un secours de 2,000 fr. en faveur des victimes des inondations. Cette somme sera versée entre les mains du comité formé à Besançon par arrêté de M. le préfet du 8 décembre courant, à l'effet de recevoir le montant des souscriptions faites et à faire pour cette destination.

— Le service de Marseille à Toulouse, directement et sans changer de voiture, vient d'être rétabli par la route d'Avignon.

— Le voltigeur du 12^e régiment de ligne cité dans plusieurs journaux pour avoir sauvé à la nage quatre hommes et trois femmes, en restant six heures dans l'eau pendant l'inondation, se nomme Leca (Joseph-Marie); il est né à Ajaccio (Corse).

— La commission de souscriptions du *Censeur* au profit des victimes de l'inondation a fait ces jours derniers un premier versement de 6,000 fr. à la caisse générale de la ville de Lyon.

— La police de sûreté vient d'arrêter une bande de voleurs, et elle a saisi, chez un marchand-revendeur qui était leur complice et leur recuteur, beaucoup d'objets dont une partie a déjà été reconnue par les propriétaires. Voici ceux qui n'ont pas encore été réclamés:

1^o Une pièce de drap de Vienne, bleu, portant les numéros 1250 et 31 (16 aunes 1/4);

2^o Une pièce de drap de Vienne, noir, portant le numéro 6568, O. F. V. (15 aunes);

3^o Un châle de taffetas noir, garni de blonde;

4^o Une coupe de futaine, coton à deux poils, gris-de-fer;

5^o Deux paires de caleçons en tricot de laine blanche;

6^o Deux paires de bas, en tricot de laine blanche;

7^o Plusieurs limousines presque neuves.

S'adresser, pour reconnaître ces objets, au bureau de la police de sûreté, à l'Hôtel-de-Ville.

Chambre des Députés.

PRÉSIDENCE DE M. CALMON, VICE-PRÉSIDENT.

Fin de la séance du 12 décembre.

M. OGER, rapporteur:

« Le sieur Viechoy, principal de collège, à Seurre (Côte-d'Or), présente des observations en faveur des collèges communaux. » — Ordre du jour.

« Le sieur Garand, ancien officier, à Bordeaux, expose qu'il est né à Saint-Domingue et qu'il n'a pu se procurer que fort tard les titres établissant sa qualité d'ancien colon; il demande, en considération de ses services militaires, à être relevé de la déchéance et à être compris parmi les ayant-droit à l'indemnité de Saint-Domingue. » — Ordre du jour.

« Le sieur Didier demande que les hautes études soient rendues plus coûteuses; qu'une censure très-sévère soit établie pour la presse et les théâtres, et qu'on restreigne le droit électoral plutôt que de l'étendre. » — Ordre du jour.

M. MEILHEURAT, rapporteur:

« Le sieur Beaux demande l'établissement, dans chaque quartier de la capitale, d'un poste médical d'où l'on puisse porter de prompts secours, le jour et la nuit, aux malades ou aux blessés qui en auront besoin. » — Ordre du jour.

« La dame Brunin, à Paris, réclame contre le refus qu'aurait fait un tribunal de la colloquer comme créancière dans un ordre ouvert par suite de la vente d'un bien sur lequel elle aurait eu hypothèque. » — Ordre du jour.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Ordre du jour du mercredi 16 décembre 1840.

A une heure, séance publique.

Développement de la proposition de M. le comte Jaubert sur les canaux.

Discussion du projet de loi sur le règlement définitif du budget de l'exercice 1838.

EXAMEN DANS LES BUREAUX DU PROJET DE LOI SUR LES CRÉDITS EXTRAORDINAIRES.

L'examen du projet de loi sur les crédits supplémentaires devait offrir de l'intérêt, car la politique du 1^{er} mars et celle du 29 octobre allaient se retrouver en présence, et, ce qui importe bien plus, on allait discuter l'attitude que va prendre la France. Les nominations ont été chaudement disputées, et il s'en faut de beaucoup que tous les commissaires aient été choisis parmi les partisans de la paix à tout prix.

M. Jaubert a expliqué la pensée du 1^{er} mars sur l'occupation des îles Baléares.

1^{er} bureau. — M. Muret de Bord a soutenu que le ministère du 1^{er} mars devait convoquer les chambres avant de commencer les armements.

M. de Vatry, examinant le crédit de 7 millions pour les fortifications, signale la construction des baraques où l'humidité des murs de plâtre et de terre est dangereuse pour les soldats. Les fortifications lui paraissent inutiles pour Paris; il condamne la création de nouveaux régiments.

M. Billault trouve dans la conduite du 1^{er} mars un grand courage, lorsqu'il a pris sur lui la responsabilité des armements. Il ajoute que si le ministère du 29 octobre n'approuve pas ces armements, il faut qu'il ait à son tour le courage de les arrêter.

M. Billault est nommé commissaire par 16 voix contre 15.

2^e bureau. — M. Bugeaud veut maintenir les armements jusqu'à ce qu'un bon système de réserve soit mis en vigueur.

M. Bugeaud est nommé commissaire.

3^e bureau. — Faut-il, dit le général Paixhans, 500,000 hommes pour la paix armée ou 930,000 pour se préparer à une guerre imminente? ou faut-il, comme on vient de l'insinuer, voter les crédits pour 500,000 hommes pour 1840 et les réduire pour 1841? C'est ce que l'avenir nous montrera. Mais pour le moment, le cabinet précé-

dent à dû armer, les circonstances l'exigeraient, et le cabinet actuel fait bien de maintenir l'armement de 500,000 hommes jusqu'à ce qu'il y ait certitude que la paix puisse être honorable. Je veux la paix, mais je ne la veux pas à tout prix; nous devons la faire par notre volonté et non par notre impuissance.

Les forces de terre et de mer, quelle doit être leur répartition? faut-il être prêt à la fois sur terre et sur mer? La lutte universelle est-elle ce qu'il faut préparer? La France a-t-elle un égal intérêt à la guerre continentale et à la guerre maritime? L'honorable général examine cette question: il fait voir l'énormité de la lutte, dans le cas où elle serait universelle, sans alliés; il montre combien la France, conduite par sa révolution plus particulièrement sur les champs de bataille du continent, a eu à faire des efforts gigantesques pour arriver à des résultats qui, en définitive, ne nous ont donné qu'à peine notre ancien territoire; il montre l'Angleterre qui, avec des guerres où elle ne compromettait que sa flotte et ses finances et où elle dépensait peu d'hommes et trouvait peu de périls, a su conquérir des positions sur le globe, des empires où elle règne, des masses de consommateurs pour ses productions.

En résumé, il pense qu'il faut être fort sur terre et sur mer, qu'il faut diriger la politique de manière à consolider la paix avec les nations allemandes qui la désirent, et que, relativement à l'Angleterre, il faut qu'elle ait un grand intérêt à ne nous être point ennemie, ce qui aura lieu quand nous pourrons, d'une manière ferme et rapide, porter nos coups sur les communications de son immense commerce, sur l'entrée de ses rivières et sur ses ports. L'Angleterre n'a d'amitié et d'inimitié politique que selon ses intérêts, qu'elle comprend mieux que nous ne comprenons les nôtres.

M. Havin blâme le ministère d'avoir commencé les fortifications avant l'autorisation des chambres.

M. Havin est nommé commissaire.

4^e bureau. — La discussion et la nomination d'un commissaire sont renvoyées à lundi.

5^e bureau. — M. Rivet a soutenu que la France devait conserver une attitude imposante.

M. Rivet a été nommé commissaire.

6^e bureau. — M. Roger (du Loiret) a approuvé l'augmentation de nos forces militaires et l'établissement d'une enceinte continue autour de Paris; mais il a blâmé et la création des nouveaux régiments et la mise à exécution des fortifications de Paris, avant qu'on eût consulté les chambres; puis il a déclaré qu'il combattait les forts détachés.

M. de Berthois a parlé en faveur de toutes les mesures relatives à l'armement et à la défense du pays.

M. Vivien examine les chiffres compris dans l'exposé ministériel, et établit que l'excédant de 1840 ne s'élève pas à 242 millions, comme l'annonce le gouvernement, mais se réduit à 60 millions.

M. Vivien ajoute quelques détails sur les armements faits par le cabinet du 1^{er} mars. L'armée a été portée de 330,000 hommes à 493,000. Les crédits extraordinaires ouverts à cet effet se sont élevés à 133 millions, dont 20 applicables aux chevaux ne seront pas dépensés. Sur les 113 millions restant, plus de 62 s'appliquent à des dépenses matérielles qui sont représentées dans les mains de l'état par des valeurs réelles. Restent seulement 40 millions destinés à l'accroissement du personnel. Avec les crédits ouverts, on a augmenté l'effectif en hommes de plus de 160,000, en chevaux de 26,000; 164,000 fusils ont été demandés; les matériels nécessaires pour fondre 2,000 bouches à feu ont été achetés; l'armée réduite à un nombre insuffisant, le matériel réduit à zéro, ont été augmentés et presque complétés. Voilà ce qu'a fait le 1^{er} mars; et en agissant ainsi il croit avoir bien servi le pays.

M. de Berthois a été nommé commissaire.

7^e bureau. — M. Lasnyer veut qu'on s'occupe activement de développer nos forces maritimes; il votera toutes les dépenses qui auront pour objet d'augmenter la force de notre armée. Il regarde comme indispensables les crédits demandés pour une armée de 500,000 hommes et pour le maintien de nos armements maritimes.

M. Jaubert dit, à propos des fortifications de Paris, qu'on pourrait s'épargner une pareille dépense si la France était décidée à rester toujours dans la politique actuelle de défiance envers l'étranger que suit son gouvernement; mais qu'au jour où des sentiments nationaux prévaudraient, on s'estimerait heureux que la capitale fût à l'abri d'un mouvement d'invasion.

M. Jaubert insiste sur l'opportunité de tous les crédits destinés à développer notre marine, et il aime à penser que la chambre sera d'autant plus empressée à les voter, que les ministres anglais mettent plus d'insolence à nous défier. (M. Jaubert fait ici allusion à la lettre de lord Melbourne.)

M. Guizot a prétendu qu'il ne connaissait pas la lettre de lord Melbourne, et que cette lettre n'existait pas.

M. Jaubert a déclaré avoir vu cette lettre de ses yeux.

Quelques membres ont paru douter qu'un membre du cabinet anglais eût tenu un pareil langage. Eh bien! a ajouté M. Jaubert, si vous en doutez, je vais vous en donner une preuve irrécusable, car je mets au défi le ministère actuel de continuer les armements maritimes.

Revenant ensuite sur ce qu'il avait dit à la tribune, de la nécessité pour la France, en cas de guerre, de prendre les devants sur l'Angleterre, dans la possession des îles Baléares, M. Jaubert a rappelé que si, en 1830, ce refuge n'avait pas été ouvert à notre flotte, la conquête d'Alger n'aurait probablement pas été possible, et il a demandé si tout homme connaissant tant soit peu la marine et la carte de la Méditerranée pourrait compter sur le retour de notre brave armée d'Afrique, le jour où les Anglais, déjà maîtres de Gibraltar et de Malte, le seraient encore de Mahon. Il a terminé en appelant sur cette question d'Afrique, devenue plus grave que jamais, les méditations sérieuses de la chambre.

M. Lasnyer est nommé commissaire.

8^e bureau. — M. Janvier se plaint que le chiffre des crédits soit trop élevé; il parle contre l'augmentation de l'armée et désapprouve les fortifications de Paris.

M. de L'Espée est nommé commissaire.

9^e bureau. — M. de Lagrange a blâmé vivement la création des nouveaux régiments; il a soutenu ensuite que les fortifications ont été inconstitutionnellement entreprises, et il a prétendu, en outre, que le fait de fortifier Paris devait alarmer et irriter les puissances contre nous.

M. Thiers a soutenu la nécessité des armements. Si cela déplait à l'étranger, a-t-il dit, ce n'était pas pour moi une raison de m'arrêter. Si les travaux ont été commencés en l'absence des chambres, c'est qu'il y avait urgence, et qu'en procédant ainsi, on gagnait six mois. Or, dans un danger pressant, l'ouvrage aurait pu être terminé en quinze mois.

Pour moi, a-t-il dit encore, je regarde l'enceinte continue comme la base essentielle et indispensable de la défense; mais cette enceinte serait insuffisante, si des ouvrages extérieurs ne tenaient éloignées les batteries incendiaires de l'ennemi, et ne préparaient à l'armée agissante un champ de bataille sur lequel elle pourrait se mouvoir à l'aise et en sûreté. Les gens de l'art n'ont aucun doute à ce sujet, et si on voulait sacrifier l'enceinte pour on ne sait quels motifs, on ferait périr ce grand ouvrage national; non-seulement on lui ôterait une force essentielle, mais on s'exposerait à des préventions auxquelles il ne faut pas laisser de prétexte.

M. Leyraud a été nommé commissaire.

Le Journal des Débats ne cherche plus à dissimuler ce sentiment de crainte qui travaille les ennemis de l'honneur et de la gloire de la France, les partisans de la honte, les ministres de l'étranger.

Le jour approche, dit-il, où doit s'accomplir la translation des restes mortels de l'empereur Napoléon. Nous espérons que cette cérémonie gardera le caractère de calme et de recueillement qu'elle doit avoir; nous espérons que l'esprit de parti lui-même reculera devant l'opprobre dont il se couvrirait aux yeux de la France en essayant de faire de ce cercueil un instrument de désordre et de division. Des cris séditieux, des démonstrations anarchiques autour de ce char funèbre, quel hommage à la mémoire de l'empereur!

On lit dans le National :

Une foule innombrable circulait aujourd'hui du pont de la Concorde à l'arc-de-triomphe de l'Etoile; ouvriers et bourgeois, gardes nationaux, vétérans, jeunes soldats, toute la population de Paris, si intelligente peut-être parce qu'elle est si curieuse, se pressait, s'entassait sur cette route où doit passer le corps de Napoléon; et du sein de cette population, agitée déjà aujourd'hui comme elle le sera demain, le même sentiment amenait les mêmes expressions: « Oui, disait-on, on criera vive l'empereur! mais on criera aussi à bas les traîtres! »

Ce n'est pas nous qui inventons cette énergique expression de la voix publique; nous la redisons après l'avoir recueillie. Ce n'est pas à nos yeux seuls, c'est aux yeux du peuple que la solennité qui se prépare apparaît non pas seulement comme un hommage à un homme, mais comme une grande protestation du pays.

COMITÉ RÉFORMISTE D'ALBI.

On lit dans l'Emancipation :

Nous avons reçu d'Albi la note suivante que nous nous empressons de publier :

Dans une réunion de citoyens, tenue le 4 décembre courant, il a été procédé à l'organisation définitive d'un comité réformiste pour l'arrondissement d'Albi. Les onze membres dont il se compose sont :

MM. Campayre, docteur-médecin; Gisclard, chimiste; Jucey, avocat; Carmé (Benjamin); Clergué (Aristide), négociant; Maynard, ébéniste; Boyer (François), avocat; Saint-Etienne (Justin), fabricant; Teulie, coiffeur; Soulages aîné, négociant; Dupuy (Maurice), libraire.

Immédiatement après sa formation, le comité s'est occupé de se mettre en relation avec les patriotes des divers cantons, afin de propager et de faire signer sans retard la pétition dans toutes les communes de l'arrondissement.

Cet exemple donné par les citoyens d'Albi ne doit pas être perdu pour les patriotes des arrondissements circonvoisins qui n'ont pas encore formé leurs comités. Nous les engageons à redoubler de zèle et d'efforts pour y parvenir et à mettre bientôt en pratique l'exemple qui leur est offert.

L'importance des comités est immense, inappréciable. Le succès de la réforme en dépend tout entier. Les patriotes qui jusqu'ici sont restés isolés doivent enfin se voir et se concerter; s'ils savent s'entendre, nous pouvons leur promettre les plus heureux résultats.

Nous ne saurions trop conjurer les citoyens éclairés des villes voisines de s'organiser en comités; car il est urgent d'arracher la plupart de ces contrées à l'influence corruptrice et délétère sous laquelle l'esprit public s'affaisse chaque jour davantage. Le moyen efficace d'y parvenir, nous le leur avons indiqué: c'est de travailler sans relâche au triomphe de cette réforme si noblement commencée par les Laffitte, les Arago, les Dupont (de l'Eure), les Joly, réforme qui seule peut mettre fin à cette situation déplorable.

POURVOI DE M^{me} LAFARGE.

La cour a délibéré samedi dernier, dans la salle d'audience, depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir. A six heures, les portes ont été ouvertes, et la foule, qui depuis le matin attendait dans la salle des Pas-Perdus, est entrée dans l'auditoire.

M. le président a donné lecture d'un arrêt des plus étendus, par lequel la cour a rejeté le pourvoi.

Variétés.

M. Victor Hugo vient de composer un morceau de poésie dont nous extrayons les vers suivants :

LE RETOUR DE L'EMPEREUR.

Sire, vous reviendrez dans votre capitale,
Sans tocsin, sans combat, sans lutte et sans fureur,
Traîné par huit chevaux sous l'arche triomphale,
En habit d'empereur.

Par cette même porte où Dieu vous accompagne,
Sire, vous reviendrez sur un sublime char,
Glorieux, couronné, saint comme Charlemagne
Et grand comme César.

Sur votre sceptre d'or, qu'aucun vainqueur ne foule,
On verra resplendir votre aigle au bec vermeil
Et sur votre manteau vos abeilles en foule
Frissonner au soleil.

Paris sur ses cent tours allumera ses phares;
Paris fera parler toutes ses grandes voix:
Les cloches, les tambours, les clairons, les fanfares
Chanteront à la fois.

Joyeux comme l'enfant quand l'aube recommence,
Ema comme le prêtre au seuil du lieu sacré,
Sire, on verra vers vous venir un peuple immense,
Tremblant, pâle, effaré;

Peuple qui sous vos pieds mettrait les lois de Sparte,
Qu'embrase votre esprit, qu'enivre votre nom,
Et qui flotte, ébloui, du jeune Bonaparte
Au vieux Napoléon.

Une nouvelle armée, ardente d'espérance,
Dont les exploits déjà sémeront la terreur,
Autour de votre char criera: Vive la France
Et vive l'empereur!

En vous voyant passer, ô chef du grand empire!
Le peuple et les soldats tomberont à genoux,
Mais vous ne pourrez pas vous pencher pour leur dire:
Je suis content de vous!

Sombres événements! hérauts aux noirs messages!
Masques dont le Seigneur connaît seul les visages!
Que vous parlez parfois un langage effrayant!
Oh! n'arrachez-vous pas au livre de Dieu même
Ces feuillets ténébreux, pleins d'un vague anathème,
Que vous nous jetez en fuyant!

Rien n'est complet; à tout il manque quelque chose:

L'homme a le pilori, l'ombre a l'apothéose.
Ces héros sont trop grands; un même sort les suit.
Hélas! tous les Césars et tous les Charlemagnes
Ont deux versants, ainsi que les hautes montagnes:
D'un côté le soleil, et de l'autre la nuit.

Et quel temps fut jamais plus grave et plus sévère!
Le Christ, déraciné, tremble sur le Calvaire.
Vieux trônes, chefs d'hier, tous tombent à la fois.
Oh! que d'éboulements! quelles chutes soudaines
Des rois sous le fardéau du sort, des lois humaines
Sous le poids des divines lois!

Oh! l'abaisser n'est pas facile,
France, sommet des nations!
Toi que l'idée a pour asile,
Mère des révolutions!
Aux choses dont tu fais le moule
Tout l'univers travaille en foule;
Ta chaleur dans ses veines coule;
Il t'obéit avec orgueil;
Il marche, il forge, il tente, il fonde;
Toi, tu penses, grave et féconde...
La France est la tête du monde,
Cyclope dont Paris est l'œil.

Te détruire, audace insensée!
Crime! folie! impiété!
Ce serait ôter la pensée
A la future humanité!
Ce serait aveugler les races,
Car dans le chemin que tu traces;
Dans le cercle où tu t'embrasses,
Tous les peuples doivent s'unir.
L'esprit du temps à ta voix change!
Tout ce qui naît sous toi se range!
Qui donc ferait ce rêve étrange
De décapiter l'avenir!

Te bâillonner? Rois! Dieu lui-même
Pourra vous le prouver bientôt;
Ce siècle est un profond problème
Dont la France seule a le mot.
Ce siècle est debout sur la rive,
D'une voix terrible ou plaintive
Questionnant quiconque arrive,
Tribuns, penseurs, ou rois, hélas!
Il propose à tous dès l'aurore,
Et, comme le sphinx, il dévore
Celui qui ne le comprend pas.

T'insulter! mais s'il se rencontre
Des rois pour courir ce danger,
Vois donc les choses que Dieu montre
A ceux qui voudraient l'outrager!
Vois sous l'arche où sont nos histoires,
Wagram les mains de poudre noires,
Ulm, Eylau, Dantzig, cent victoires
Défiler au bruit du tambour!
Dieu, quand l'Europe te croit morte
Prend l'empereur et te l'apporte
Et fait repasser sous ta porte
Toute ta gloire en un seul jour!

T'insulter! t'insulter! ma mère!
Mais n'avons nous pas tous, ô ciel!
Parmi nos livres, près d'Homère,
Quelque vieux sabre paternel!
Nos pères sont morts, France aimée!
Mais de leur foule ranimée,
Peut-être on ferait une armée
Comme on en fait un Panthéon!
Prêts à surgir au bruit des bombes,
Prêts à se lever si tu tombes,
Peut-être sont-ils dans leur tombe
Entiers comme Napoléon.

Toi, héros de ces funérailles,
Roi, génie, empereur, martyr,
Les temps sont clos! Dans nos murailles,
Rentre pour ne plus en sortir!
Rentre aussi dans ta gloire entière!
Toi qui mêlais d'une main fière,
Dans l'airain de ton œuvre altière,
Tous les peuples, tous les métaux!
Toi qui, dans ta force profonde,
Oubliant que la foudre gronde,
Voulais donner ta forme au monde
Comme Alexandre au mont Athos!

Tu voulais, versant notre sève
Aux peuples trop lents à mûrir,
Faire conquérir par le glaive
Ce que l'esprit doit conquérir.
Sur Dieu même prenant l'avance,
Tu prétendais, vaste espérance,
Remplacer Rome par la France
Régnant du Tage à la Newa;
Mais de tels projets Dieu se venge...
Duel effrayant! guerre étrange!
Jacob ne luttait qu'avec l'ange,
Tu luttais avec Jehova.

Nul homme en ta marche hardie
N'a vaincu ton bras calme et fort!
A Moscou, ce fut l'incendie;
A Waterloo, ce fut le sort.
Que t'importe que l'Angleterre
Fasse parler un bloc de pierre
Dans ce coin fameux de la terre
Où Dieu brisa Napoléon,
Et, sans qu'elle-même osa y croire,
Fasse attester devant l'histoire
Le mensonge d'une victoire
Par le fantôme d'un lion?

Oh! qu'il tremble, au vent qui s'élève,
Sur son piédestal incertain,
Ce lion chancelant qui rêve,
Debout dans le champ du destin!
Nous repasserons dans sa plaine!
Laisse-le donc conter sa haine
Et répandre son ombre vaine
Sur tes braves ensevelis!
— Quelque jour, et je l'attends d'elle,
Ton aigle, à nos drapeaux fidèle,
Le soufflettera d'un coup d'aile
En s'en allant vers Ansterlitz.

Chez l'éditeur **BOITEL**, imprimeur, quai Saint-Antoine, 56,
et chez les libraires **GUYON**, rue Lafont, 2;
AYNÉ, rue Saint-Dominique.

LYON INONDÉ EN 1840

ET A DIVERSES ÉPOQUES,
Histoire de toutes les Inondations
qui ont affligé Lyon.

SOMMAIRE. — Des crues du Rhône et de la Saône. — Aspect de Lyon pendant l'inondation. — Nombre de sinistres. — Tableau de Vaise et de Serin. — Poésie : Strophes sur l'inondation, par M. Alphonse de Lamartine. — Vers par M. F. Bouchard, de Mâcon. — Documents historiques : affiches de la mairie. — Lettre et mandement de l'archevêque de Lyon. — Mandement de l'archevêque de Bordeaux. — Nouvelles du littoral de la Saône. — Pertes. — Inondations du Rhône et de la Saône à diverses époques.

Prix : 1 fr. 50 c. (5070)

(8937) SOUS PRESSE POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT.

LETRES NAPOLEONIENNES,

Revue sociale et politique de l'Europe.

PAR A. BARGINET (DE GRENOBLE).

Cet ouvrage formera plusieurs volumes in-8°, qui seront publiés par livraisons, de mois en mois.

Chaque volume se composera de six livraisons de quatre feuilles. — On souscrit pour UN volume ou UNE livraison :

A Lyon, au Bureau de la Rédaction, rue de la Reine, n° 25 ;
Au bureau du *Journal du Commerce*, rue des Célestins, n° 8 ;
Chez **NOURRIER**, libraire, rue de la Préfecture, et dans tous les cabinets de lecture.

Prix d'une livraison à Lyon et dans le département du Rhône 1 f. 50 c.
Hors du département 1 75
Prix d'un volume à Lyon et dans le département du Rhône 9 »
Hors du département 10 50

Librairie Chrétienne,

PORT-DU-ROI ET QUAI DES CÉLESTINS, 51.

AVIS.

Des Etrennes précieuses et de bon goût garnissent en ce moment les magasins de la *Librairie chrétienne*. Ce sont de magnifiques *Heures*, des *Paroissiens* et tous les beaux livres de piété, d'éducation et de bonne littérature ; les reliures les plus fraîches et les plus élégantes en maroquin, chagrin, moire, velours, incrustations sur bois et ivoire, garnitures dorées, argent et vermeil ; de jolis cartonnages, des gravures religieuses et morales soigneusement encadrées, et une infinité de riches objets, tels que : albums, buvards, pupitres, boîtes de belle papeterie, etc. (8945)

Annonces judiciaires.

(1815) VENTE AUX ENCHÈRES, APRÈS DÉCÈS,
D'UN MOBILIER,
Rue du Rempart d'Amay, n° 7.

Samedi dix-neuf du courant, à dix heures du matin, par le ministère d'un commissaire-priseur, il sera procédé à la vente aux enchères de lits garnis, commodes, tables, chaises, glaces, linge de corps et autres objets.

A midi, on vendra deux couverts et deux gobelets en argent.

Cette vente aura lieu à la requête des héritiers du sieur Jean Depalme, décédé audit lieu, et en vertu d'un jugement du tribunal civil de Lyon, en due forme.

Annonces de MM. les Notaires.

ÉTUDE DE M^e HENNEQUIN, NOTAIRE A LYON, RUE LAFONT, N° 2.
A VENDRE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,
SUR LICITATION ENTRE MAJEURS,
En la chambre des notaires de Lyon, sise quai Saint-Antoine, 31,
le mardi 22 décembre 1840, heure de midi,
par le ministère de M^e Hennequin, notaire en cette ville,

UNE PROPRIÉTÉ AU-DESSUS DE VAISE,

Dépendant de la succession de M^{me} veuve Fayolle.

Cette propriété, située au lieu dit *montée de Montrablond*, à l'angle des ancienne et nouvelle routes de Lyon à Paris par le Bourbonnais, se compose de maisons de maître et de vigneron, vastes bâtiments formant écurie, remises et dessertes, le tout construit en pierre et maçonnerie ; avant-cour, jardins, verger, vigne et prairie au bas de laquelle passe un ruisseau.

Cette propriété, close de murs et d'une contenance de soixante-dix ares soixante-dix centiares, borde la nouvelle route de Lyon à Paris, sur une longueur de cent soixante-cinq mètres, et offre, par sa longue étendue sur la route et sa proximité de Vaise, une position très-propice à des constructions de tout genre et à tous établissements de commerce, auberges, magasins ou entrepôts.

Elle ne convient pas moins pour propriété d'agrément, et peut d'ailleurs se diviser et recevoir une double destination. On traitera de gré à gré avant l'adjudication, s'il est fait des offres suffisantes.

S'adresser sur les lieux pour voir la propriété ; et pour prendre connaissance des conditions de la vente, à M^e Hennequin, notaire à Lyon, rue Lafont, n° 2. (4036)

Annonces diverses.

(8948) A vendre ou à échanger.

UN ATELIER DE MOULINAGE, de 124 tavelles, situé rue Belle-Cordière, 12.
S'adresser au portier.

(4042) A vendre.

PLUSIEURS MAISONS dans le centre de la ville, sur les places et les quais, de différents prix.

BELLES PROPRIÉTÉS dans les départements de l'Isère, de l'Ain, de la Loire et de Saône-et-Loire, dont une partie réunit l'utile à l'agréable, offrant des placements avantageux.

Nota. — UN DOMAINE situé dans les dépendances du Mâconnais, dans lequel il y a une maison bourgeoise très-bonne et jouissant d'une vue très-étendue, bâtiment d'exploitation, autour de vastes jardins potager, anglais et verger ; elle se compose de 50 hectares de prés, de 60 hectares de terres ne produisant que du froment de 1^{re} classe, affermés à très-bas prix : 8,000 fr. ; de 12 hectares de vignes produisant du bon vin, cultivés par six vignerons ; de cuves, pressoir, etc. ; elle offre un placement à 4 0/0, aujourd'hui susceptible d'une forte augmentation de produit.

S'adresser à M. Augros, rue Mulet, 6, dépositaire du plan et chargé de traiter.

(8928) A vendre ensemble ou séparément.

FONDS DE CAFÉ ET BOUTIQUE D'ÉPICERIE se joignant ; le tout bien achalandé.

S'adresser chez M. Rousset, horloger, côte Saint-Sébastien, n° 13. On donnera des facilités pour le paiement.

(8949) A vendre.

BEAU BILLARD MODERNE et autres ustensiles de café. S'adresser rue de Sèze, n° 1, à l'enseigne des *Vendanges de Bourgogne*, aux Brotteaux.

(8946) A vendre en gros et en détail.

UNE GRANDE QUANTITÉ D'INDIENNES, NAPOLITAINES, MOUSSELINES-LAINES, STOFFS ET CHALES,

Au prix le plus modéré.

RUE SAINT-PIERRE, n° 4, au 1^{er}.

AVIS.

Il a été perdu, dans la rue Saint-Bonaventure, sur le port des Cordeliers et sur le quai jusqu'au pont Morand, UNE MONTRE D'HOMME EN OR ET A LÉPINE, ayant écrit dans l'intérieur, sur la calotte, le nom du fabricant-horloger : *L. Soldana, de Genève*. — On donnera vingt-cinq francs de récompense au bureau du *Censeur*. ((8950))

(4059) AVIS.

On trouve toujours à l'enseigne du *Clos de Vougeot*, rue Luizerne, n° 4 bis, des vins en bouteilles de toutes qualités, à des prix modérés, d'un choix parfait : bourgogne rouge, bordeaux, beaujolais, vin du Rhin, champagne de six marques différentes.

PIANOS.

L'avantage des achats faits en fabrique sur ceux que leur exiguité oblige de faire par correspondance, et dont on confie le bon choix et le bon prix à l'amitié du vendeur, n'est ignoré de personne ; mais un avantage immense, absolument particulier à l'achat des pianos sur place, et que peu de personnes connaissent sans doute, c'est que le prix de deux instruments chez le même facteur, lorsque leur format est identique, ne subit aucune variation alors que leurs qualités diffèrent quelquefois du bon au mauvais.

MM. les artistes et les personnes du monde qui projettent quelque belle emplette pour le premier de l'an n'appréhendent donc pas sans intérêt que M. Jacquet et Fevrot sont à Paris depuis plusieurs jours, et qu'ils expédient pour Lyon tout ce qu'ils trouvent de bon et de meilleur goût en pianos à queue, carrés et droits, dans les ateliers d'Erard, Peltold, Pape, Pleyel, Roller et Blanchet, et Hatzembühler.

Le piano étant maintenant devenu une nécessité pour les petites comme pour les grandes fortunes, ces messieurs viennent de conclure avec un fabricant un marché qui leur permettra de donner, rendus à Lyon, de petits pianos en acajou avec filets, pieds à X, six octaves et demie, à 650 f., avec garantie de solidité.

Les objets de jour de l'an, tels que les petits pianos expressifs, accordéons perfectionnés, albums, nouveautés musicales, seront, avec un soin scrupuleux, expédiés en quantité qui satisfasse aux besoins les plus inespérés. (4040)

BACCALAUFÉAT. — Répétitions particulières de grec et de latin. — Leçons d'anglais et d'allemand. — Chez M. SOLDAN, rue Bât-d'Argent, n° 19, au 2^e, sur le devant.

M. Soldan donne aussi des leçons en ville et dans les pensionnats. (8917)

AU CHALET. — NOUVEAUTÉS, FABRIQUE DE CHEMISES. FILLIETTAZ, A LYON, RUE LAFONT, 6.

Dépôt de manteaux, paletots, étoffes en pièces, tabliers de nourrices, bas de chasse, chaussettes, coussins de voiture imperméables en *CAOUTCHOUC*.

Assortiments de cols, cravates, bretelles, gants, foulards, sacs de nuit, bottes fourrées pour voyage, chancelières. (8938)

(8933) Filtres au Charbon.

Le sieur PISSAVY, potier d'étain, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de confectionner des filtres en étain, dans lesquels l'eau la plus trouble devient claire et saine. Ces filtres sont de toutes grandeurs ; ils ne craignent ni la gelée ni aucun choc. On peut se les procurer à l'enseigne de la *Seringue sans parçille*, rue Grenette, 35, en face de la rue du Charbon-Blanc.

(8941) On offre, à 200 francs au-dessous du cours,

UN REMPLAÇANT

Pour le Service militaire.

S'adresser à M. André, rue d'Auvergne, 7.

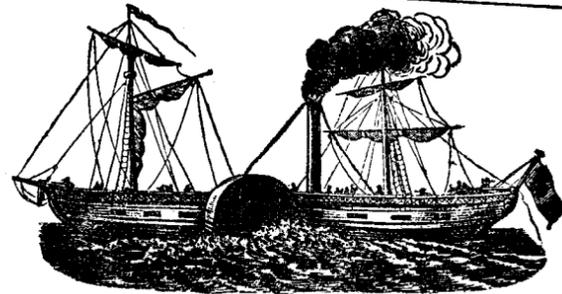
M. CHAMBRE, confiseur, rue Saint-Jean et rue Saint-Côme, prévient les personnes qui l'honorent de leur confiance que, conformément à l'arrêté de M. le maire, ils n'ont rien à redouter des bonbons colorés pris dans ses magasins ; qu'il n'a jamais fait l'emploi de substances dangereuses, et que, comme par le passé, il n'a employé et n'emploiera que les couleurs indiquées par M. le maire. (8947)

Brevet d'invention. — Exposition de 1839.
MENTION HONORABLE.

Les bandages qui ont été exposés par MM. WICKAM et HART, bandagistes-herniaires, rue Saint-Honoré, n° 257, à Paris, ont fixé l'attention du public, ainsi que du jury central, et leur ont valu une mention honorable. Toutes les personnes qui en portent trouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

Pour se procurer des bandages, s'adresser à M. BIANCHI, opticien-bandagiste, à Lyon, rue de la Préfecture, n° 1, et à Saint-Etienne, également chez M. BIANCHI, rue de Foy, qui au besoin se charge de choisir et appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie.

Pour s'en procurer par lettre, envoyer la circonférence du corps et indiquer l'état de la hernie. — Les prix en sont modérés. (*Affranchir.*) (8947)



ENTREPRISE GÉNÉRALE DES BATEAUX A VAPEUR L'AIGLE,

DÉPART TOUS LES JOURS A 6 HEURES DU MATIN,
du port de la Charité,

POUR VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE, ARLES ET MARSEILLE.

Bureaux : place de la Charité, 12, et quai de Retz, 45. (7378)

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES BATEAUX A VAPEUR.



Reprise du Service sur le Rhône.

DÉPARTS TOUS LES JOURS,
du port de la Charité, à 6 heures du matin,

POUR
Valence, Avignon, Beaucaire, Arles et Marseille.

Bureaux : place des Terreaux, n° 16, et quai et place de la Charité, n° 28. (7370)

(2824) BREVET D'INVENTION.

DRAGÉES ARABIQUES

De ROMAN, pharmacien, rue du Plat, 13, à Lyon.

Rien de plus doux, de plus agréable et en même temps de plus salutaire pour la guérison des rhumes, asthmes, coqueluches, catarrhes, maux de gorge, enrrouements, phthisies et autres affections de poitrine. Les Dragées Arabiques se distinguent de toutes les préparations de ce genre, non-seulement par la forme et par une saveur délicieuse, mais encore par leurs vertus et leurs propriétés qui offracent tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Après avoir été soumise à l'approbation de l'Académie royale de Médecine, le gouvernement du roi vient d'accorder à l'auteur de cette précieuse préparation un brevet, la meilleure garantie qu'on puisse donner aux personnes qui seront dans le cas de l'employer. — La boîte : 1 fr. 50 c. à l'adresse ci-dessus.

DÉPURATIF DU SANG.

Le Sirop concentré de Salsepareille, de QUET, pharmacien à Lyon, est reconnu supérieur à tous les autres remèdes pour la guérison des maladies secrètes, des dartres, gales anciennes, taches et boutons à la peau, goutte et rhumatismes.

S'adresser, à Lyon, à la pharmacie QUET, rue de l'Arbre-Sec, 31. — Pharmaciens-dépôtaires : à Tarare, M. Michel ; à Vienne, M. Bergeron ; à Mâcon, M. Thénot ; à Bourg, M. Béraud ; à Valence, M. Calixte Bonnet. (2790)

(2786) PAPIER FAYARD ET BLAYN,

Pour guérir les DOULEURS, RHUMATISMES, BRULURES, CORS, OGNONS et OEILS-DE-PERDRIX. — Un et deux francs les rouleaux revêtus des signatures de *Fayard et Blayn*, pharmaciens à Paris. — DÉPÔT GÉNÉRAL LYON, chez M. MACORS, rue Saint-Jean, n° 30, et chez MM. les pharmaciens VERNET, place des Terreaux ; CLARAZ, rue Neuve ; HUMEL, place du Concert ; ANDRÉ, place des Célestins, dépositaires de remèdes spéciaux.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.